

Image not found or type unknown



Surendettement et auto entrepreneur

Par **2035pierre**, le **09/10/2010 à 13:55**

Bonjour,rrnrnje suis salarié.rrnrnje suis en dossier de surendettement consécutif à une caution bancaire pour une création d'entreprise, en moratoire jusqu'en septembre 2011, avec un remboursement fixé à 0 euros compte tenu de mes ressources.rrnrnj'ai créé en septembre une activité secondaire en statut d'auto entrepreneur.rncette activité ne peut pas générer de déficit au regard de son fonctionnement.rrnrnla bdf ne refusera tout dépôt de dossier à la suite du moratoire, compte tenu de mon activité d'entrepreneur.rrnrnje ne peux pas déposer de bilan au tribunal de commerce sur une activité qui ne génère pas de dette.rrnrnje n'ai plus de solutions ?